

RAPPEL RÈGLES D'USAGE DES ENGIN À MOTEUR

En vertu de l'arrêté préfectoral du Puy-de-Dôme de 1991, il vous est **rappelé les règles de bienséances à adopter pour le bien-être du voisinage.**

L'article 5 indique que « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h, Les samedis de 9h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

BOUGEONS ENSEMBLE

L'association Bougeons Ensemble a fait une escapade à la Tour-en-Jarez, village situé sur l'extrême pointe sud des monts du Lyonnais. Ils ont visité la chocolaterie « Chocolat des Princes ». Après le repas au restaurant le groupe s'est arrêté à l'« Aventure du train » à la gare d'Andrézieux-Bouthéon pour une attraction virtuelle très appréciée.

Le dimanche 14 mai fut le retour du traditionnel marché de printemps auquel ont assisté de nombreux exposants sur la place de la mairie et à la salle polyvalente et où on aura pu se restaurer grâce à la buvette et aux nombreuses pâtisseries et autres sandwiches.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Les Chasseurs participeront à l'animation de la fête patronale, en organisant, en collaboration avec le Comité des Fêtes :

- Le REPAS BRASERO, samedi soir
- Le REPAS SANGLIER à LA BROCHE, dimanche midi

D'autre part, les membres de la société de chasse sont autorisés à effectuer des « tirs d'été » entre le 1er juin et le 15 août 2023, tirs sur certains gibiers, dans des conditions spécifiques. Enfin retenir que l'ouverture générale de la chasse aura lieu le 10 Septembre 2023, et ce jusqu'au 28 février 2024.

GYM SAUVIATOISE

Dimanche 30 Avril, des membres de la Gym sauviatoise et des habitants sont partis sur les chemins et les routes de Sauviat pour ramasser les déchets. De nombreuses trouvailles : des bouteilles en verre, des pneus, des canettes...

Merci aux membres de la Gym et aux habitants d'avoir participé à cette action. Merci pour cette initiative.

Les cours de gym reprendront à partir du mercredi 13 septembre sous réserve d'un nombre suffisant de participants et participantes. **Découverte :** vous pouvez assister aux 2 premières séances de septembre.

ETAT CIVIL

Mariages :

Pauline Rainaldy et Jérémie Palézis le 20 mai 2022 (lotissement les Bruyères).
Brigitte de la Bourdonnaye et Jérôme Hébrard le 1^{er} juillet 2023 (le Gros Noyer).
Toutes nos félicitations.

Décès :

Denis Gouttefangeas, décédé le 1 mai 2023 (Creux de Cublas).
Toutes nos condoléances à la famille.



INFO SAUVIAT N°58

3^e trimestre 2023



Horaires d'ouverture de la Mairie :

Mardi, Jeudi et Samedi matin : 9h00 - 12h00.

La Mairie sera fermée le Samedi 15 Juillet, et du 7 au 26 Aout.

Permanence des élus les Samedis 12, 19, 26 Aout, de 9h de 12h

Site internet : www.sauviat.fr

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous uniquement au 04.73.53.14.76

LE MOT DU MAIRE

L'activité de l'équipe municipale ne tarit pas.

Si les travaux du Tiers-Lieu ont pris un peu de retard, la « Bacholle » devrait s'embellir dès la mi-juillet grâce aux menuiseries tant attendues.

L'occasion aussi de partager avec vous ma rencontre avec Mme le Maire de St Jean des Ollières, qui porte un projet similaire, également soutenu par la contribution de jeunes en Service Civique. J'ai ainsi pu rencontrer François Hollande, qui, par le biais de sa fondation « La France s'Engage », soutient « InSite », la structure qui nous a permis d'accueillir Louise Morel durant 6 mois, et démontrer que nos territoires ruraux ne manquent pas de volonté, mais bel et bien de capacité à mettre en œuvre des actions concrètes au bénéfice de nos habitants, pour recréer une dynamique dans nos centres bourgs, démarche que l'on sait longue à prendre forme. Nous espérons pouvoir de nouveau accueillir dès l'automne, un ou une jeune volontaire.

D'autre part, et pour faire taire la rumeur qui circule depuis quelques semaines à mon sujet, sachez que je n'ai jamais évoqué devoir quitter mon mandat de Maire et que je n'en ai pas davantage le souhait. Personnes bien intentionnées localement, ou médias mettant en lumière les difficultés qu'éprouvent les maires à mener à bien leur mandat... il est bon de crever l'abcès !

En mai dernier, la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, Dominique Faure chiffrait les fins de fonctions du mandat de Maire à 1 605 dont 902 démissions volontaires depuis le début du mandat municipal, autant de démissions en deux ans que pendant les quatre premières années du précédent mandat. Triste record, qui reflète les conditions d'exercice de nos missions...

Le Maire – Rachel BOURNIER

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE



A l'occasion de la journée Nationale de La Résistance (instituée par la loi du 19 juillet 2013), une cérémonie a eu lieu le Samedi 27 Mai sur le site du Rempart contre l'oubli, à Suchéras, à l'initiative de l'Association Mémorial 2^{ème} Guerre Mondiale en Livradois Forez, de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance), et du Cercle d'Études 2^{ème} Guerre mondiale.

En ce jour du 80^{ème} anniversaire de la création du Conseil de la Résistance, des membres des associations, des élèves du collège d'Olliegues ayant travaillé sur le sujet de la résistance ont pris la parole, tout comme le Député André Chassaigne et Mme Husson, Sous-Préfète de Thiers. Il a été rendu un

hommage vibrant aux résistants et aux femmes résistantes, et la diffusion de chants partisans a contribué à renforcer les messages et à faire communion.

A l'issue, Mme le Maire de Sauviat a remis les diplômes et Médailles ANACR aux portes drapeaux. Des cartes indiquant des points de combat de Thiers et des environs ont été présentées, pour la première fois.



TRAVAUX DE VOIRIE 2023

Dans le cadre des travaux de suivi et d'amélioration de voirie dans la commune, il a été voté et mis en œuvre la réfection d'une section de 830 mètres linéaires, sur le Chemin du Pont, à la sortie du hameau Las Thioulas en direction du Bouy.

Il s'agit d'enrobé à froid, dit système « Easy cold », moins consommateur de CO₂, que l'entreprise Colas a utilisé début juin.

Les travaux, d'un montant total de 55 486,00 € H.T., ont été financés pour partie par le Conseil Départemental, dans le cadre du F.I.C. (Fonds des Initiatives Communales). Ils ont été subventionnés à hauteur de 40% du montant H.T.



RÉNOVATION PETIT PATRIMOINE



Le programme de rénovation du petit patrimoine est toujours d'actualité : le tour du **petit pont en pierre, à la Bénétie**, pour se refaire une jeunesse : nettoyage des pierres, dessouchage, reconstruction... le tout pour un montant de 1818,00 € TTC, subventionnés en quasi-totalité par la Fondation du Patrimoine et les dons privés reçus dans le cadre de ce projet (souscription qui avait été lancée en 2020)

Et parce que l'équipe municipale souhaite également contribuer à soutenir les personnes dont les parcours de vie, parcours professionnels sont compliqués, le choix, pour la réalisation des travaux, s'est porté sur

l'association DÉTOURS, qui accompagne et encadre des adultes dans la mise en œuvre de ce type de petite maçonnerie. (association d'aide à l'insertion)

COMPTE RENDU RÉUNION DU CCAS

Les membres du CCAS se sont réunis le 21 juin . Il a été décidé de maintenir les « **bons d'achat rentrée scolaire** » de **25 € pour les collégiens** sur présentation en Mairie d'un certificat de scolarité. Ces bons seront à utiliser jusqu'au 31 décembre 2023. Vous pourrez vous présenter en Mairie, aux horaires d'ouverture, dès la rentrée scolaire, avec les documents mentionnés ci-dessus afin de récupérer votre bon.

En ce qui concerne l'**aide au financement du transport scolaire**, le CCAS reconduit le remboursement à hauteur de 70% du coût annuel et ce dans la limite de 3 enfants par famille. Vous devrez fournir en Mairie (au bureau ou par mail), la facture acquittée afin que votre demande soit prise en compte.

Pour rappel : vous avez jusqu'au 19 juillet pour inscrire gratuitement votre enfant aux transports scolaires régionaux sur le site internet dédié.

SE PROTÉGER CONTRE LA CHALEUR

Quels sont les effets de la chaleur ?

Comment me protéger ?



La plateforme téléphonique d'information "canicule" est activée lors des vagues de chaleur

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents ou de fortes fièvres, **appelez le 15**

INSCRIPTION POUR COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La Communauté de Communes de Thiers Dore et Montagne organise une collecte gratuite des encombrants, avec le soutien de Actypoles. Elle aura lieu le Jeudi 31 Aout dans la commune de Sauviat. Limitée à 5 m³ par foyer, elle s'effectue au rez-de-chaussée ou à l'extérieur du logement, tout en évitant d'encombrer la voie publique.



Vous devez pour cela vous inscrire directement au 04-73-80-26-60 (Services Actypoles Thiers).

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA DECHETERIE

Les déchèteries de Thiers Dore et Montagne adaptent leurs horaires d'ouverture au public cet été. **Jusqu'au 16 septembre, le public sera accueilli du lundi au samedi de 7h30 à 14h00.**

COMITE DES FÊTES

SAMEDI 29 JUILLET 2023 A PARTIR DE 17H

Concerts « gratuits » en extérieur

19H : « LES Z'ARPELUS »

21H : « GERAUD BASTAR »

23H FEU D'ARTIFICE
Suivi d'un bal en plein air

FETE PATRONALE DE SAUVIAT

DIMANCHE 30 JUILLET 2023

Buvette / snacks à partir de 11h

Repas des chasseurs « Sanglier à la broche » à partir de 12h

Concours de pétanque (Inscriptions clôturées à 14h30)

Renseignements au : 06 . 85 . 78 . 32 . 66

Le comité des fêtes organise sa randonnée le dimanche 3 septembre à partir de 8h. Rendez-vous place de la mairie. Le comité des fêtes accueille avec plaisir tout nouveau bénévole.

Contact : Tel. 06.85.78.32.66.